

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU LAC
DEPARTEMENT DE WAYI
SOUS-PREFECTURE DE NGOURI
CANTON BADERI

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BADERI

Période : Avril 2015 à mars 2019

-4-

Elaboré par la population du Canton Baderi
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération
Tchad-Union Européenne

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton Baderi et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International

Février 2015

Table de matières

Liste de tableaux	3
Liste des figures.....	3
Liste des photos.....	3
Liste des Abréviations	4
Contexte général d'élaboration du PDL	5
Méthodologie d'élaboration du PDL	5
I. Généralités sur le canton.....	12
1.1. Milieu physique.....	12
1.1.1. Localisation géographique.....	12
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	12
1.1.2.1. Relief	12
1.1.2.2. Climat	12
1.1.2.3. Hydrographie	13
1.1.3. Les ressources naturelles.....	13
1.1.3.1. Sols.....	13
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	13
1.1.3.3. Faune	14
1.2 Milieu humain.....	16
1.2.2. Caractéristiques démographiques	17
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle.....	18
1.2.4. Organisations modernes.....	18
1.2.5. Les intervenants structurels.....	19
1.2.6. Les infrastructures	21
1.3. Activités économiques	26
1.3.1. Agriculture	26
1.3.2. Élevage	26
1.3.3 Commerce.....	27
Source : projet Wayi.....	27
1.3.5 Artisanat	27
II. II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	29
2.1. Agriculture, Elevage	29

2.1.1 Résultats du diagnostic	29
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	30
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	30
2.2.1 Résultats du diagnostic	30
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	31
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	31
2.3.1 Résultats du diagnostic	31
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	32
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	32
2.4.1 Résultats du diagnostic	32
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	33
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	33
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	33
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	34
2.6. Affaires sociales-Genre	35
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	35
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	36
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	36
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	40
IV. PLAN d'actions et d'investissements du canton baderi	42
4.1. Agriculture, Elevage	42
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	42
4.3. Economie.....	43
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	43
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	44
4.6. Affaires sociales-Genre	45
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité	46
V. Mécanisme de mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	47
5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions.....	47
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	47
5.3 Planning annuel de travail : mars 2015 à février 2016.....	48
Conclusion.....	50

LISTE DE TABLEAUX

Tableau I	:	Regroupement des villages du canton Baderi
Tableau II	:	Evolution de la pluviométrie sur une période de 4 ans
Tableau II	:	Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
Tableau IV	:	Succession de différents chefs sur le trône du canton de Baderi
Tableau V	:	Ecoles et effectifs scolaires dans le canton Baderi
Tableau VI	:	Infrastructures sanitaires dans le canton Baderi

LISTE DES FIGURES

Figure 1	:	Schéma de zonage du canton Baderi
Figure 2	:	Localisation des principales ressources naturelles du canton Baderi
Figure 3	:	Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives dans le canton
Figure 4	:	Localisation des infrastructures socio économiques du canton

LISTE DES PHOTOS

Photos 1	:	Ouadi en exploitation non loin de Baderi
Photos 2 et 3	:	Salle classe respectivement à l'école de Watta et Kouri
Photos 4 et 5	:	Hangars et étales dans le marché de

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	: Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ALIMA	: Alliance for International Medical Action
ALV	: Animateur Local Volontaire
APE	: Association des Parents d'Elèves
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CIVD	: Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	: Comité de Centre de Santé
CT	: Commission Thématique
CTD	: Comité Technique Départemental
FAO	: Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	: Front Inter Tropical
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANG	: Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	: Société de Développement du Lac
UNICEF	: United Nation International Children's Emergency Fund
SIDRAT	: Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement de Territoire
PM	: Pour Mémoire

Contexte général d'élaboration du PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés sans l'implication de la population cible.

Le canton Baderi, l'un de 10 cantons que compte le département de wayi dans la région de lac au Tchad est également confronté à cette problématique de développement. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (Ouadis) et humaines (jeunesse de sa population). Plusieurs programmes, projets et services technique de l'Etat ont réalisé des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des Ouadis ; la réalisation des forages ; la construction de parc de vaccination ; l'aménagement des Ouadis et polders, etc...

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages de canton. Ce qui les oblige à s'enfermer dans une logique de survie et ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité à la population, tarde à être effective. Le Gouvernement n'a pas encore limité le ressort territoriales des collectivités et les niveau de planification sont encore resté au niveau nationale et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification pour la prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose le problème de développement et définit les axes stratégiques d'intervention en terme d'accès au service sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion de ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations etc...

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, L'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne la population et leur organisation qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de terroir.

Le canton Baderi n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en termes de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS-SAHÉL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Baderi. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les

organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédé pour déboucher à ce plan de développement. Il s'agit de :

- 1) L'information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet

Plusieurs ateliers et rencontres ont servi de cadre pour informer les acteurs locaux

↳ **Un atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.**

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre.

↳ **Une réunion départementale d'information à Ngouri.**

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Cette rencontre a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, le représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

↳ **Une réunion cantonale d'information**

Cette réunion est réalisée le 17 juillet 2013 sous le palais royal de chef de canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clé ont marqués cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) disparaît une fois que l'ADC est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de :

La distance entre les villages ;

Les grandes mosquées pour les prières de vendredi ;

Les bureaux de vote ;

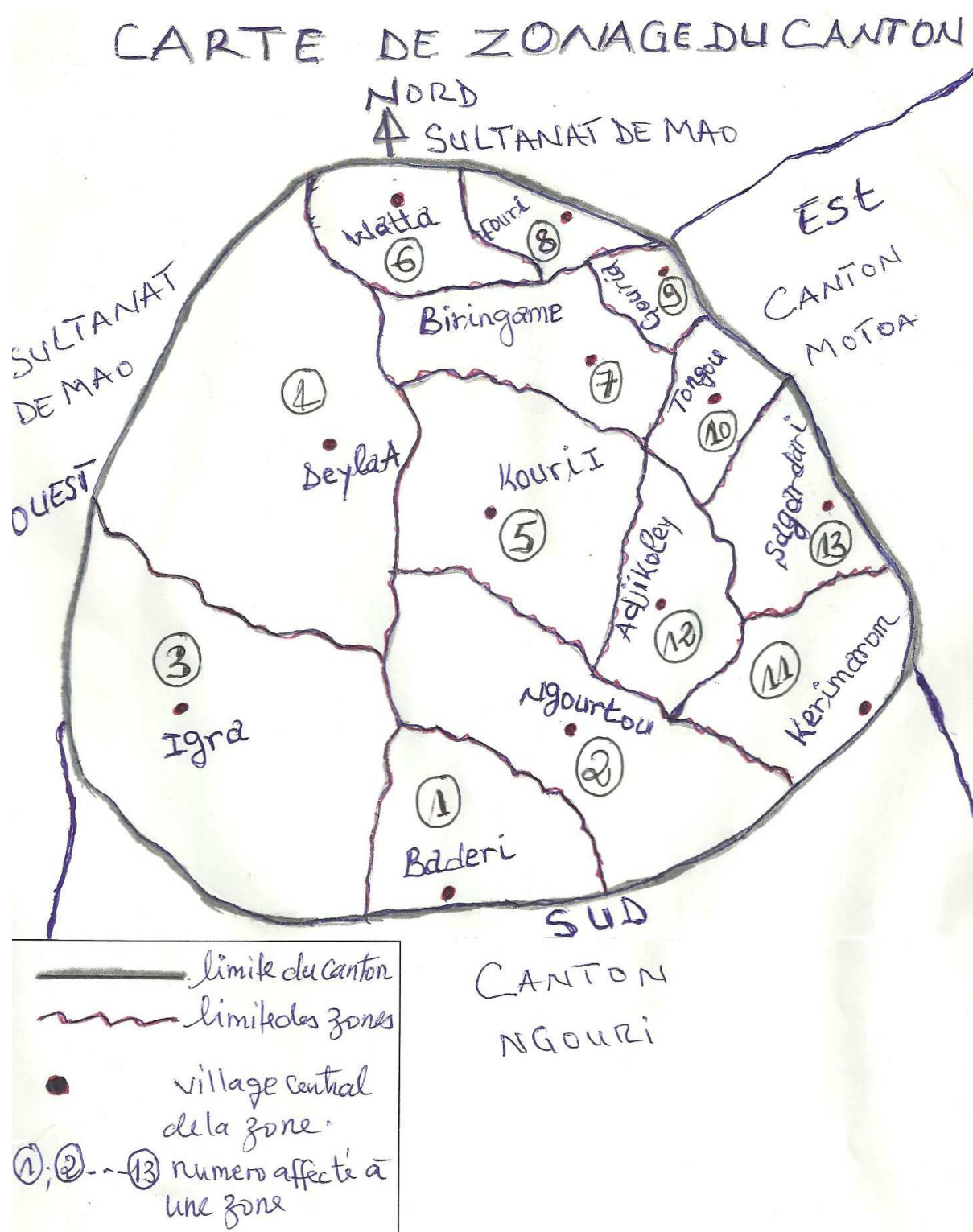
Le regroupement de villages a été un travail itératif conduisant à un nombre de 83 villages répartis en 13 groupes.

Tableau I : regroupement des villages du canton Baderi

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (10 villages)	Mayri ¹: Derichi, Awkalari, Douari, Foriti, Awsalari 1, Awsalari 2, Keyri, Madda, Deymallati
Groupe 2 (8 villages)	Ngourtoukollo : NgourtouKoymi, Battaanoumi, Brawe, BattaBatta, LawneGuidi, Bouttou Guidi,Ngourtou1
groupe 3 (12villages)	Igra Kouloula : Igra Fité, Igra Bouttou, Kerikitchi , Igra Maninguiné, Igra Guidi, Igra Guidi 2, Bouttou1, Bouttou 2, Loura 1, Loura 2, Igra Bologoua
groupe 4 (14 villages)	Deyla A : Deyla B, Wini, Mokore, Malantri, Maniguiné, Lawne1, Lawne2, Mayli, Tolochi, Louli2, Louli3, LouliKourna, LouliAlayni
groupe 5 (4villages)	Kouri1 : Kouri2,Seitchiri, Loli1
groupe 6 (6 villages)	Watta1: Watta2, WattaGodda, WattaBaladja, Watta3, Yourou
groupe 7 (4 villages)	Biringame : Biringame Wale1, Wale2, Kakay
groupe 8 (5 villages)	Fouri : FouriKorome, FouriGayleri, FouriKournaToulo, FouriSouttaa
groupe 9 (6 villages)	Gouria : GouriaBonguiri, Matalaye, Mattalla, Wale Matalaye, Adam Molloti
groupe 10 (3 villages)	Tongo1 : Tongo2, Tongo3
groupe 11 (5 villages)	Kerimarome : Kerimarome2, KerimaromeYalaye, KerimaromeGuidi, KerimaromeKoudou,
groupe 12 (5 villages)	AdjiKoley : Koley Bala Boussou, KoleyFourchouloume, Hongah, Mourtou
groupe 13(1 villages)	Sagardari :

¹ Village, lieu des concertations

Figure 1 : Schéma de zonage du canton Baderi



Source : schéma réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

↳ **Les réunions avec les populations villageoises**

A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau du village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière globale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus ;
- La responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Designier les représentants des villages pour participer aux réunions par groupe de villages ;

2) Les réunions avec les représentants des groupes de villages

Ces rencontres ont réunie par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisie eux même comme village accrocheur. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 19 août au 4 septembre 2013.

Elles ont pour objet :

- ↳ d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- ↳ de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- ↳ d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

3) Mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacune des 13 groupes mise en place dans le canton.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois, ils sont définis comme suit :

- ↳ savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- ↳ parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- ↳ connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- ↳ être actif au sein de la communauté ;
- ↳ résider dans le canton.

4) Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 3 jours, du 11 au 13 septembre 2013. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- ↳ Exposé sur le processus de planification ;
- ↳ la carte de l'espace inter-villageois ;
- ↳ l'arbre à problèmes ;
- ↳ le remplissage des fiches de collecte de donnée.

5) Le diagnostic technique et participatif

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 16 septembre au 21 novembre 2013 soit au total 67 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

↳ Etude du milieu

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 16 septembre au 4 octobre 2013. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collecte de données par les ALV, entretien auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'Administration Territoriale, les autorités cantonales, etc.).

↳ Le diagnostic participatif

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 04 Octobre au 14 novembre 2013 dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine :

- agriculture, élevage ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;
- gouvernance(y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale de diagnostic participatif a été réalisée du 20 au 21 novembre 2013. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

6) Les travaux en commissions thématiques

Ce travail réalisé du 13 au 24 janvier 2014 a pour but d'approfondir les problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressource techniquement outillées ainsi que les agents de l'Etat pour faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, elle a été faite à Baderi (chef lieu du canton) par une équipe multidisciplinaire composé des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation, affaires sociales) avec l'appui du comité du suivi et l'équipe du projet.

7) Restitution des travaux en commissions thématiques

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 31 janvier au 10 février 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. La localisation et les porteurs des projets ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

8) L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets

Cette assise a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue les 24 et 25 septembre 2014 au palais royal de chef de canton Baderi

Les débats ont porté sur :

- ↳ Les enjeux de développement du canton ;
- ↳ La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- ↳ L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- ↳ La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- ↳ La priorisation des projets dans la durée du plan.

9) Rédaction du PDL

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif et assemblées générales de planification et d'autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Il Le PDL est rédigé de manière itératif, de manière à intégrer toutes les observations faites les représentants des populations

10) Finalisation du PDL

Au cours d'un atelier organisé au sein de l'équipe du projet, des échanges se sont déroulés sur les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PDL du canton Baderi. Il est ressorti de ces échanges des observations sur la forme du document ainsi que sur le contenu. Préalablement les services techniques déconcentrés de l'Etat ont été consulté lors d'un atelier quant à l'harmonisation des normes techniques et de la gestion concertée des ressources naturelles.

11) Validation du PDL par le CDA

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN dans le but :

- D'examiner le PDL élaboré par la population d'un canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;
- D'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- De valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée le 13 avril 2015 à Ngouri par le CTD, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.

12) Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière à travers les membres du CCD est chargée de rechercher le financement nécessaire à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Baderi est situé à 102Km environ de Bol, chef-lieu de la région du Lac. Il est limité :

- ↗ au Nord et à l'Ouest par le sultanat de Mao ;
- ↘ au Sud par le canton Ngouri;
- ↗ à l'Est par le canton Motoa (région du Kanem) ;

Sur le plan administratif, le canton Baderi dépend de la sous-préfecture de Ngouri, elle-même dépend du département de Wayi. Le chef-lieu du canton est localisé dans la sous-préfecture de Ngouri et la distance qui le sépare de l'extrémité du canton le plus loin est de 15 km. Selon les informations obtenues auprès des autorités cantonales, le canton compte 78 Villages et une population de 19591 habitants en 2014.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui constituent les Ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord au sud et en perpétuel mouvement provoqué par le vent.

1.1.2.2. Climat

Le climat du canton Baderi est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois et s'étale de mi-octobre à mi-juin et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année. La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 4 ans

Année	Pluie enregistrée	Nombre de jours
2010	336,9	25
2011	321,9	17
2012	430,9	24
2013	312,5	16

Source : station pluviométrique de la Sodelac-Ngouri

Le régime des vents principaux est dominé par :

- L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-est vers le Sud-Ouest pendant les mois d'octobre à avril.

- La mousson, en provenance du Sud-ouest vers le Nord-est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé FIT et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

La température moyenne annuelle dans le canton est de 28°C. Le régime thermique conjugué aux variations des pluies induisent trois types de saisons à savoir :

Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.

Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.

Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28°C à 30°C.

L'existence de ces trois saisons offre les possibilités aux producteurs de récolter trois fois en une année sur une même parcelle si toutes les conditions sont réunies notamment le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des Ouadis, la maîtrise des techniques culturales, etc.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton Baderi ne dispose pas de cours d'eau superficiel moins encore un réseau hydrographique proprement parlant. On note la formation des mares éparses dans quelques villages pendant la saison des pluies qui s'assèchent peu de temps seulement après l'arrêt des pluies. La réserve en eau dans le canton est constitué des eaux souterraines plus particulièrement la nappe phréatique au niveau des Ouadis. Ces eaux dont la profondeur est variable d'un site à un autre constituent une ressource importante aussi bien pour l'eau de boisson et des ménages que pour la consommation animale et l'irrigation des cultures. Cependant, la difficulté liée à l'accès de ces eaux réside au niveau des moyens d'exhaure et constitue un facteur limitant particulièrement pour l'exploitation agricole des Ouadis.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont fréquemment rencontrés dans le canton :

- ↳ Les sols sablo-argileux ;
- ↳ Les sols sablo-limoneux.

Les dunes de sable occupent des superficies relativement importantes du canton. Ces sols sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*), spéculant agricole la plus répandue dans le canton.

Les Ouadis en général argilo-limoneux sont plutôt aptes au développement des cultures maraîchères et pluviales. Les sols des Ouadis constituent un potentiel de production important mais du fait des contraintes d'aménagement et de l'insuffisance du système d'exhaure pour l'irrigation, ces terres sont sous exploitées.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est du domaine de la steppe. Le couvert ligneux dans le canton est assez diversifié. on y rencontre les espèces telles que :

Tableau III:Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

N° d'ordre	En français	Nom en kanembou
1	Leptadonia	Kalimba
2	Acacia Senegalensis	Kan garé
3	Acacia radiana	Kindile
4	Balanites aegyptiaca	Kongué
5	Palmiers dattiers	Kurchumdineyé
6	Palmiers dômes	Kurchumsouloyé
7	Tafeynathebaica	Nguilé
8	Salvodorapertiaca	Kayouh
9	Zizyphus mauritiana	Soulou
10	l'Acacia seyal	
11	Commiphora africana	
12	l'Acacia Albi	Korou
13	Caparusdecudia	
14	BosciaSenegalensis	Kongousa

Source : autorités cantonales et personnes ressources du canton

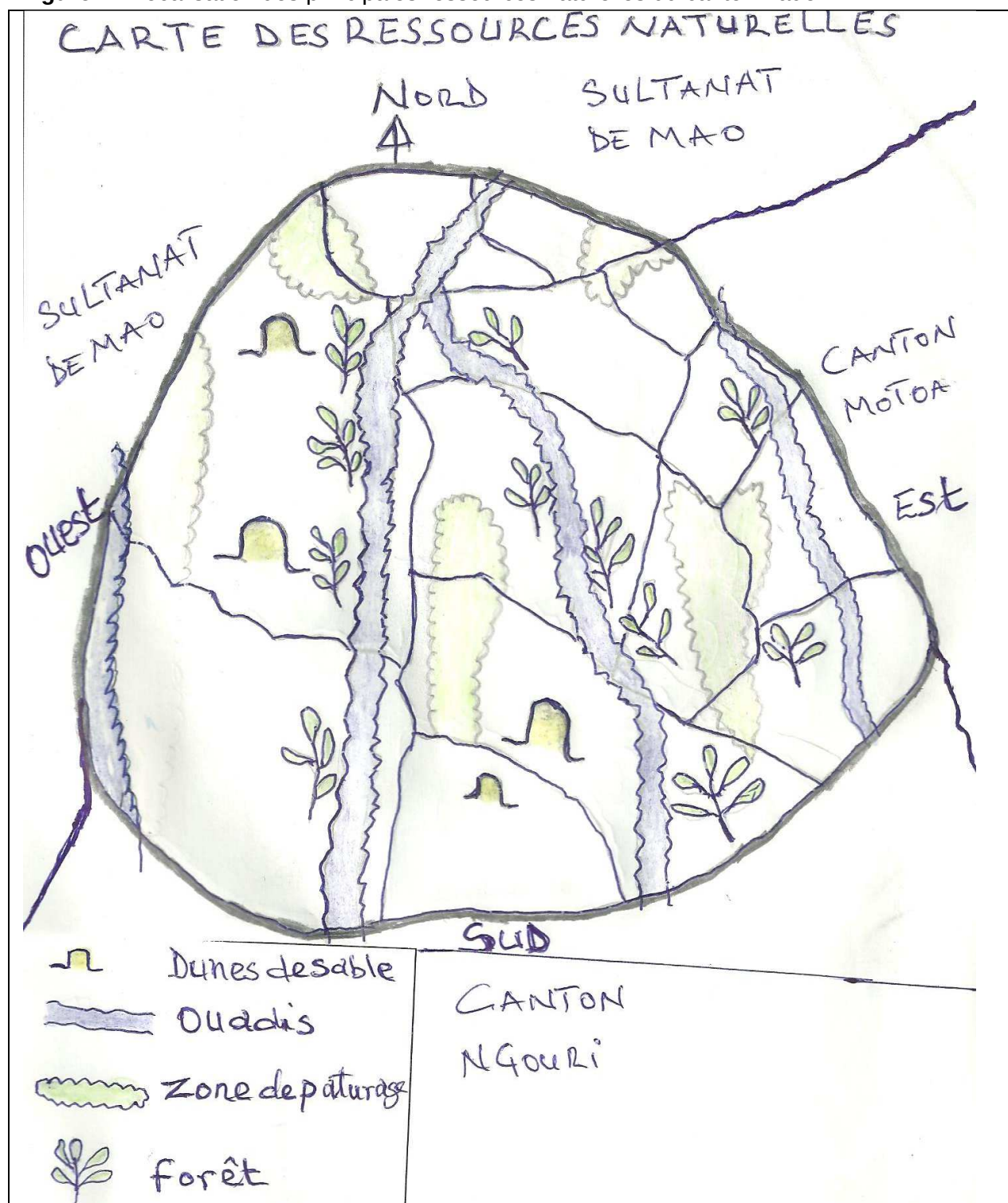
Cette végétation n'est pas protégée par la population et cela a conduit à un déséquilibre des écosystèmes existant. La mauvaise gestion des ressources végétales continue à favoriser l'ensablement des terres agricoles. Ce qui serait à l'origine de la baisse de la production agricole mais aussi à la perte du patrimoine faunique. Malgré cette menace aucune stratégie n'est entreprise pour protéger cette richesse en voie de disparition.

On note aussi la présence des formations herbacées constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristida muta* biles, *Aristidahordocéa*, *Cenchrusbiflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

1.1.3.3. Faune

La faune sauvage rare, est composée pour l'essentiel des petits animaux tels que : la gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe, et rarement l'hyène. La diversité d'espèces animales a diminué à cause des feux de brousse, le braconnage, le manque d'eau et de végétation. Tous ces facteurs ont favorisé la perte de patrimoine faunique du canton. Des mesures coercitives sont mises en œuvre par les agents eaux et forêts pour protéger cette faune sauvage en voie de disparition.

Figure 2 : Localisation des principales ressources naturelles du canton Baderi



Source : schéma réalisé au cours de l'assemblée générale cantonale de diagnostic participatif

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Etymologiquement BADERI vient de mot « BADE » en arabe qui veut dire éleveur. Les habitants de BADERI vivaient autre fois à BADROU qui veut dire : grande ville ; en Arabie Saoudite. Ce village est situé entre la Médine et la Mecque.

Vers le 6^e siècle, le prophète Mohamed est en campagne d'évangélisation à Badrou. son message s'articule au tour de la conversion en l'islam et dit ceci : soyez islamisés ! mais les habitants ont refusé de se faire islamiser. Le prophète a déclaré une guerre sainte contre cette population. Homme béni d'Allah, la population était frappée de différente maladie et de la famine. Les habitants de Badé étaient obligés de quitter Badrou pour se réfugier en Egypte en passant par le canal de Suez. C'est une grande caravane qui se déplaçait à dos de chameaux, chevaux et à dos d'âne.

De l' Egypte, cette caravane a traversé la Lybie pour arriver au T CHAD, précisément dans la région de BET. Etant fatigué, certaines personnes ont fini par s'installer au Nord de Kanem et d'autre à savoir : BOAR, ISSA et YOUSSEUF (leaders) ont foulé le sol de Ngouri avec toute leur famille. Ces trois leaders cohabitaient pendant un moment mais le milieu ne leur convient pas et préféraient se déplacer.

Ainsi 'Yousseuf a rebroussé chemin et regagne le groupe de nord Kanem, par contre Issa continuait le voyage jusqu'au nord du Nigeria pour s'installer.

BOAR BOUKAR était le seul à rester sur le lieu. il avait sillonné toute la zone mais n'avait pas trouvé une personne pour se collaborer. Un jour, il se reposait sous un arbre et de là-haut, il a aperçu un homme sur la branche de cet arbre. Il lui demandait de descendre et venir à lui, mais l'homme hésitait. Toute fois, il descendait de l'arbre et vient vers lui. il s'appelait HANAKOULEYE. Il est de l'ethnie Bariou. C'était un handicapé : borgne, boiteux, manchot mutilé (bras coupé, jambe amputée) les deux hommes s'entretenaient sur leur mode de vie et leur ses jours.

Quelques jours après, BoarBoukar demandait à Hanakouleye de trouver une habitation. ce dernier s'était organisé à faire une clôture au tour d'un arbre en guise d'une case. Pour consolider leur lien d'amitié, BoarBoukar donna en mariage une de ses femmes, la première, cousine de BoarBoukar à Hanakouleye.

Un jour, Hanakouleye était venu voir son ami et lui dit : « ton récipient n'est pas vide » c'est -à-dire que sa femme qu'il l'avait donné en mariage était en sainte. Son ami confirma mais accepta qu'ils vivent ensemble. C'était ainsi qu'ils se sont multipliés.

Cette générosité a attiré d'autres ethnies qui sont venues progressivement agrandir cette famille. Toutes les ethnies conjuguèrent leur effort pour défendre la zone en cas de conquête d'autres ethnies.

Lorsque la population s'agrandit, une organisation sociale avait vu le jour en nommant certaines personnes comme chef de communauté ou village qui se succédaient de la manière suivante : Abdoulaye kolly, Mbodou Abdoulaye, Alladyé Abdoulaye, Dangass, Kollené, Wayi, Youramakéh et Abdoulaye.

En 1902, le canton BADERI était créé sous l'autorité de BOKOR BAYE ,1^{er} chef et fondateur pendant la période coloniale. il avait régné pendant 47 ans (1902-1949). le successeur de ce 1^{er} chef de canton s'appelait Abdoulaye Bokori qui avait régné pendant 48 ans (1949-1997) et en fin le 3^e chef de canton est sa majesté MahamatNour Abdoulaye (1997 à nos jours).

Le 1^{er} chef était nommé par les colons compte tenu de son influence dans la zone et les deux derniers sont désignés par le conseil familial.

Cependant, les différentes ethnies qui constituent le canton Baderi sont les suivantes : Badé, kangkou, forrou, bareou Key, kogona, koumbaroudoua et Gorrane. Toute parle la langue kanembous à l'exception de l'ethnie Gorrane. Parmi ces ethnies, Badé est majoritaire tandis que Gorrane est minoritaire.

Les événements qui ont marqué la population de ce canton sont :

- ↳ sur le plan politique, en 1936 tous les cantons de sud- Kanem sont rattachés au sultanat de Mao d'où le canton Baderi ;
- ↳ la décision n°751 portant la suppression du canton Ngouri d'où les villages de ce canton sont rattachés au canton Baderi sous l'autorité de Bokor Baye en 1937.
- ↳ sécheresse, en 1968 il y avait l'absence de la pluie durant toute l'année ;
- ↳ cholera, en 1971 cette maladie a décimé la population du canton ;
- ↳ famine en 1985 cette disette a emporté tant de vie humaine qu'un animal considérable dans le canton.

Tableau IV : Succession de différents chefs sur le trône du canton de Baderi

Noms et prénoms	Période
Bokor Baye	1902-1949
Abdoulaye Bokori	1949-1997
MahamatNour Abdoulaye	1997 à nos jours

Sources : Autorités cantonales

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le dernier Recensement de General de la Population et de l'habitat de 2009 chiffre la population du canton Baderia 16250 habitants.

La projection de cette population sur la base d'un taux d'accroissement annuel de la population dans la Région du Lac (3,81%) donne 19591 la population en 2014.

Selon RGPH de 2009, la tranche d'âge de moins de 18 ans représente 57 %. De la population totale.

La population du canton se caractérise par la prédominance de sa population rurale qui représente 97.5%, majoritairement analphabète. Selon le rapport Bilan Diagnostic du SIDRAT réalisé dans la Région du Lac ; environ 92,4% de la population ne sait ni lire ni écrire en une langue quelconque.

La population du canton est répartie entre différentes ethnies :

- ↳ les Kanembou sont majoritaires.
- ↳ les Gouranes, Sara et arabe sont minoritaires.

.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Il existe plusieurs organisations socio culturelle et politique dans le canton.

Sur le plan coutumier, le canton est dirigé par un chef de canton appelé «KADJALLAH» assisté d'un adjoint appelé « Yerima » et quelques notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Il a au sein de son administration un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques. Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de Yerima. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés d'exécuter les décisions prises au palais cantonal.

La jeunesse du canton est organisée et elle est dirigée par un chef de jeune appelé « cherki » assisté d'une femme appelée « goumsou » dont le rôle est l'organisation de la junte féminine.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ↳ la fête marquant la fin du ramadan ; et

- ↳ la fête de la tabaski ou fête de mouton

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant, dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décident à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- ↳ Partager la terre entre les villageois ;

- ↳ Attribuer des parcelles à qui en font la demande ;

- ↳ Veuille aux cérémonies rituelles ;

Cependant, il existe de nos jours des familles qui disposent du droit d'usage des terres conféré à leur lignée.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est faible.

Les quelques organisations qui existent mènent rarement d'activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Elles se caractérisent en général :

- ↳ Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- ↳ Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- ↳ Une absence des droits et obligations des membres ;
- ↳ Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- ↳ Une mauvaise gestion financière ;
- ↳ Une faible connaissance technique pour la gestion de leurs activités.

Ces organisations sont aussi ignorées dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements. Ce qui se traduit par une inadéquation des services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

1.2.5. Les intervenants structurels

Les projets et ONG

↳ SOS-SAHEL International

C'est association qui intervient dans le canton à travers 2 projets dont l'un consiste au renforcement des capacités locales et à la gestion concertée des Ouadis pour améliorer la sécurité alimentaire et l'autre accompagne la population du canton à l'élaboration de son PDL, ainsi plusieurs autres intervenants qui opèrent dans le canton à savoir :

↳ Alerte santé

C'est une ONG médicale humanitaire financé par ALIMA opère dans le domaine de prise en charge des enfants malnutris dans 2 sous-préfectures du département de Wayi ainsi que le renforcement en ressources humaines des centres de santé existants. Par ailleurs leurs activités consistent en une prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée en améliorant la qualité et l'accessibilité des soins et le traitement des pathologies prioritaires (diarrhée, paludisme, infections respiratoires...) qui ont une interaction évidente avec la malnutrition. Parallèlement, Alerte Santé réhabilite des infrastructures d'accès à l'eau et d'assainissement au niveau des centres de santé et diffusent des bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés afin d'améliorer la santé des enfants pour prévenir la malnutrition.

↳ ACTED

C'est une ONG humanitaire qui met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour contribuer à répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des coupons aux ménages vulnérables qui s'approvisionnent auprès des fournisseurs agréés qui assistent à des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau à certains ménages ciblés.

Progressivement, ACTED est en train de faire une transition de l'urgence vers le développement en proposant aux populations des activités productives afin de diversifier leurs sources de

revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels (houes) et en intrants agricoles.

ACTED développé également les activités génératrices de revenu, le reboisement des ouadis a travers son volet environnement, des activités de l'élevage et de la conscientisation collective. En fin, elle œuvre pour la prévention, la gestion de la catastrophe naturelle et la résilience

↳ **Le PANG**

C'est un projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouriest financé sur un prêt obtenu auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique. Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation. Ses actions s'articulent autour de l'aménagement des polders et la mise en place de système d'exhaure de l'eau au profit de la population du canton. A ce jour, la majorité des Ouadis aménagés dans le canton ne sont pas mise en valeur.

↳ **Le PNSA**

C'est un programme qui intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations des matériels de labour, notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

↳ **Société de Développement du Lac (SODELAC)**

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n° 22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de zone et d'un animateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes ;
- la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
- l'appui et le suivi des activités de crédits ; et la formation des agents.

1.2.5.1. Les services déconcentrés de l'Etat

Il représente l'un des cantons le plus rapproché des services déconcentrés de l'Etat compte tenu de sa position géographique de la sous-préfecture chef lieu du département de Wayi.

↳ **Poste d'élevage**

Le poste d'élevage du département est logé à Ngourichief lieu du canton. Les ressources humaines intervenant dans le canton se composent de 2 agents vaccinateurs bénévoles. Ces agents reçoivent un appui de la part du chef de secteur en cas de besoin. Les activités menées par ce service se résume à :

- Soins des animaux.

↳ **Inspection forestière**

C'est un service dont le personnel est composé de : 1 inspecteur forestier et d'un adjoint, 1 chef de cantonnement forestier et 1 un chef de poste forestier à base à Ngouri,

↳ **Education nationale**

Le personnel enseignant déployé dans le canton est composé de 10 instituteurs formés et de 5 maîtres communautaires. Ce personnel enseignant reçoit comme les autres cantons du département l'encadrement d'un inspecteur départemental, 2 inspecteurs de base et un responsable d'alphabétisation.

↳ **Santé publique**

Le service sanitaire dans le canton est assuré par 2 médecins, 1 sage femme, 3 IDE et 3 agents bénévoles.

1.2.6. Les infrastructures

↳ **Infrastructures agricoles**

En termes d'espace agricole, 32 hectares sont aménagés (Deyla, Igra et Watta) et dotés de systèmes d'exhaure d'eau dans le canton. Ce dispositif est réalisé par le projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouri (PANG) financé sur prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation.

Selon le document du projet, les charges (carburant, encadrement, semences) nécessaires pour la première année d'exploitation devraient être supportées par le projet. Les redevances payées par les exploitants doivent constituer un fonds de roulement à partir duquel les organisations de producteurs pourraient assurer durablement la mise en œuvre des espaces aménagés.

A ce jour, seul les Ouadis de Igra est exploité de manière traditionnelle par les producteurs. D'après plusieurs sources, le projet est confronté actuellement à des problèmes financiers d'où l'inexploitation de l'ensemble des Ouadis aménagés.

Photo 1 : ouadis en exploitation dans le village Kouri



Source : Projet Wayi

↳ **Infrastructure d'élevage**

Le canton ne dispose pas d'infrastructure mais il bénéficie des prestations offertes par les celles basées à Ngouri et réparties comme suit : Un parc de vaccination, un logement des personnels et un bureau. Ce canton ne dispose pas de puits pastoraux fonctionnel.

↳ **Les infrastructures éducatives**

L'enseignement élémentaire de base bénéficie d'un dispositif éducatif comme suit :

- 12 écoles primaires publiques francophones ;

Tableau V : Ecoles et effectifs scolaires dans le canton Baderi

Village	Infrastructures/Salles de classe				Effectif d'élèves			Enseignants		Forage
	Ecole	Dur	Poto poto	Hangar	Garçons	Filles	Total	Qualifiés	Maître Communautaire.	
Deyla	1	2	0	0	81	42	123	1	1	1
Watta	1	3	2	0	85	40	125	1	2	1
FouriKebir	1	0	0	3	88	52	140	1	1	0
Ngourtou	1	3	0	0	201	125	326	2	2	1
Lirawe	1	0	2	0	62	34	96	0	1	1
Kerimarome	1	0	2	0	76	26	102	0	1	1
Igra	1	0	3	0	73	22	95	1	1	1
Kouri	1	0	3	0	73	22	95	0	1	1
Tonko	1	0	2	0	71	40	111	0	1	1
Sagardari	1	0	0	1	55	38	93	0	1	0
Wale	1	0	0	1	43	21	64	0	1	0
AdjiKoley	1									
TOTAL	12	8	14	5	908	462	1370	6	13	8

EFFECTIF : 1370

NOMBRE D'ECOLE : 12

SALLES DE CLASSES : 27

GARCONS : 908, soit 66,27%

FILLES : 462, soit 33,72%

19 enseignants dont 6 qualifiés et 13 maîtres communautaires

3 écoles ne disposent pas de forges

Source : inspection de l'enseignement de base de N'gouri.

La majorité des infrastructures scolaires sont construite en matériau non durable.

Photo 2 et 3 : Salle classe respectivement à l'école de Watta et Kouri



Source : Projet Wayi

↳ **Infrastructures sanitaires**

L'infrastructure qui soutien la santé de la population du canton est composé 5 centres de santé. Le cinquième centre de santé est construit en matériau durable à Deyla A mais non fonctionnel à cause de l'absence d'un personnel qualifié

Tableau VI :infrastructures sanitaires dans le canton

Centre de santé	Etat des locaux	Personnel	Agents qualifiés	Agents non qualifiés	Forage
Watta	Bâtiment en dur	1 infirmier 1 garçon de salle 1 sage femme	2	1	1
Adjikoleye	Bâtiment en semi dur	1 infirmiers 1 garçon de salle	1	1	1
Tongou	Bâtiment en potopoto	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	1
Ngourtou	Bâtiment en potopoto	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	0
Deyla A	Bâtiment en dur	0	0	0	0
		6	5	3	0
TOTAL		6	5	3	

Nombre de centre de santé : 5

Construction en dur : 2

Construction en semi dur : 1

Construction en potopoto : 2

Nombre de personnel : 9 dont 5 qualifiés et 4 non qualifiés

Source :District sanitaire de Ngouri

La plupart de ces centres de santé sont construits en matériaux non durables. Ils disposent chacun d'un comité de gestion ou COSAN.

↳ Installations hydrauliques villageoises

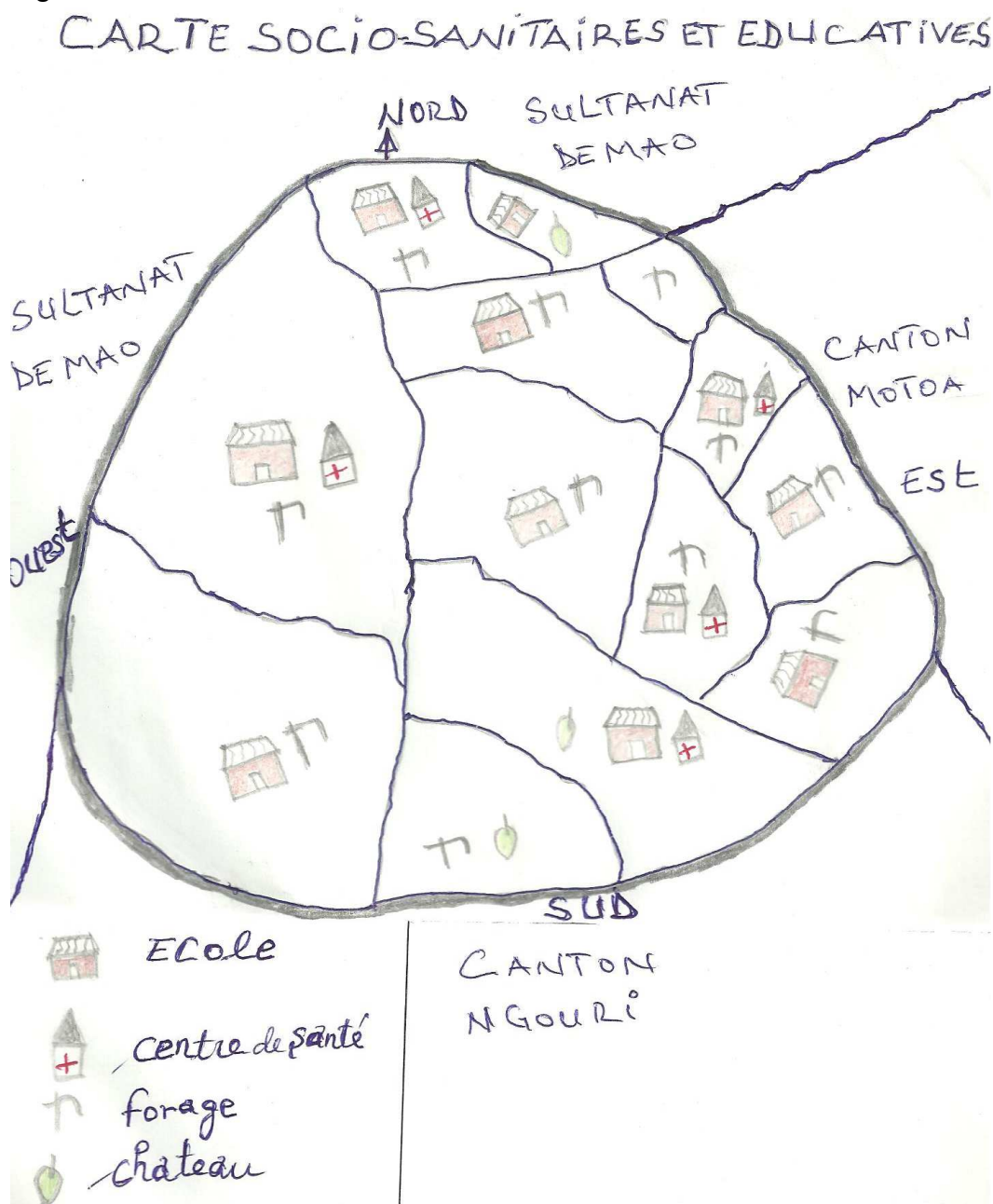
Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence de 2 forages dotés de château d'eau (1 à Ngourtou ; 1 à Forrikebir) et 250 puits de forage équipés de pompe à motricité humaine. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 31500 habitants.

Les points d'eau existants n'ont pas un comité de gestion. Ce qui fait que certains forages ne sont pas fonctionnels et nécessitent la réhabilitation.

↳ L'infrastructure routière

Le canton est marquée par une bretelle reliant le chef lieu de canton avec Ngouri, chef lieu de département de Wayi d'une part et avec Mao, chef-lieu de la Région de Kanem d'autre part.

Figure 3 : Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives dans le canton



1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture mil pénicilaire et niébé. Le rendement du mil pénicilaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenue de la pauvreté des sols.

Vu le caractère aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier la première pluie. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin.

Il existe un nombre important des ouadis fertiles dans le canton. L'agriculture dans les ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. On dénombre plusieurs ouadis aménagés de manière traditionnelle mais aussi environ 80 hectares de polders aménagés dans le cadre du projet 1000 hectares de Ngouri.

De manière générale ces ouadis offrent un atout favorable à trois campagnes de récolte qui se succèdent de la manière suivante :

- ✎ campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil pénicilaire, le niébé, le maïs et divers légumes.
- ✎ campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale est bien indiquée pour cette culture;
- ✎ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude sont les périodes les plus propices.

La pratique de plusieurs campagnes par an, est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres : l'insuffisance des matériels agricoles, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous-alimentation et les enfants à la malnutrition

. .

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camelins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les économies des ménages qui le pratique. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport. L'élevage de bovin et de camelin constituent un élevage contemplatif. L'élevage pratiqué est de type extensif. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par moment par des morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre.

Le canton dispose d'un poste vétérinaire peu opérationnel car l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font recours aux « docteurs choukou ». Le secteur vétérinaire à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur de l'élevage.

1.3.3 Commerce

Le commerce dans le canton Baderi est caractérisé par des activités qui s'organisent autour de la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles issus des polders du Lac, les animaux sur pied, les produits manufacturés, etc. Le marché hebdomadaire du canton constitue le lieu par excellence pour les échanges de ces produits. Ce marché se tient régulièrement tous les Lundis à Watta. Cependant, la population rencontre d'énormes difficultés liées à la position extrême (nord) de ce marché où la plus part des villages se trouvent à l'Est, l'ouest, sud et le centre du canton. A cela s'ajoutent le mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

On note la présence des spéculateurs qui réalisent des stocks importants des denrées alimentaires pendant la bonne période de l'année et les revendent à la population durant le moment de soudure à des prix exorbitants.

De manière générale, l'exercice commercial dans le canton se fait de manière informelle : rares sont les commerçants qui disposent des documents administratifs leur permettant d'exercer légalement. Ceci constitue un manque à gagner pour le canton.

Aussi, l'absence des structures de micro finance ne favorise pas l'éclosion de ce secteur.

Figures 4 et 5 : Marché hebdomadaire de Watta

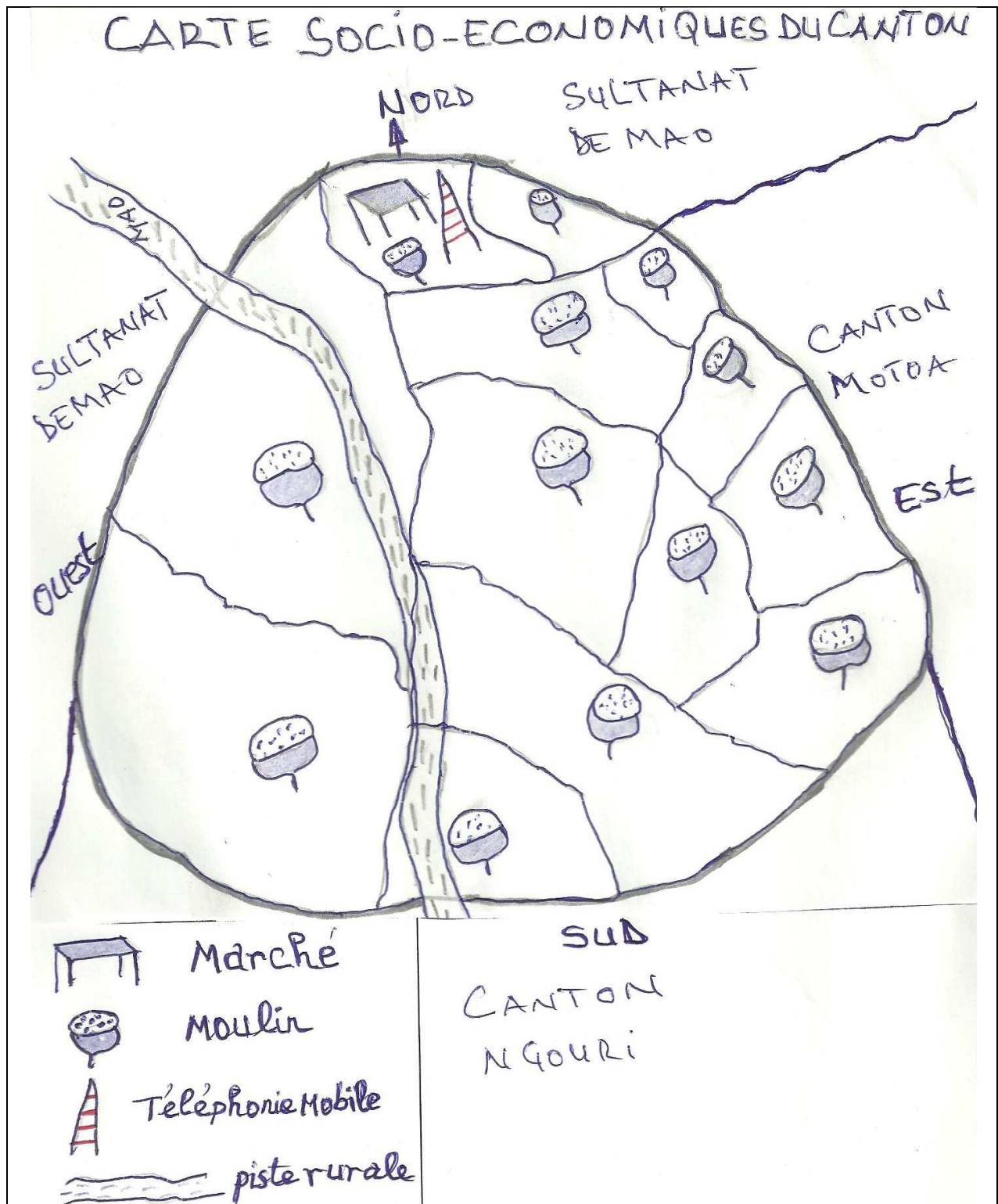


Source : projet Wayi

1.3.5 Artisanat

Ce secteur est très peu développé dans le canton. Les activités artisanales se concentrent autour de forge, la poterie, la vannerie, la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, le tissage, etc. Cette activité ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits fabriqués. Cependant, du fait des mauvaises pratiques de la population dans la gestion des ressources naturelles, certaines matières premières tendent à disparaître.

Figure 4 : Localisation des infrastructures socio économiques du canton



II. II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible production agricole	Tous les villages du canton	– Insuffisance en matériels agricoles – Insuffisance d'encadrement en techniques agricoles – Pauvreté des sols – Présence des ennemis des cultures – Ensablement des Ouadis – Mauvaise répartition pluviométrique	– Famine – Sous alimentation – Malnutrition des enfants – Faible revenu des ménages – Exode rural – Montée des prix des denrées alimentaires sur le marché – Insécurité alimentaire	– Existence des Ouadis – Existence des structures d'appui au développement – Jeunesse de la population du canton – L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture	– Former les producteurs aux techniques de production agricoles adaptées aux conditions agro écologiques et climatiques – Renforcer le niveau d'équipement agricole des producteurs – Protéger, aménager et mettre en valeur les Ouadis
Insuffisance de pâturage	A l'échelle cantonale	– Insuffisance pluviométrique – Surpâturage – Pauvreté des sols	– Amaigrissement des animaux – Diminution du cheptel – Baisse du prix des têtes de bétail sur le marché – Multiplication des conflits.	– Engouement de la population à pratiquer l'élevage – Existence des structures d'appui dans le domaine de l'élevage.	– Créer un périmètre pilote d'élevage
Maladie des bovins et petits ruminants fréquents	A l'échelle cantonale	– Epidémie des bétails et de la volaille – Faible encadrement des éleveurs	– Perte de tête de bétail et de la volaille – Diminution des cheptels – Baisse de la production	– Existence de personnel vétérinaire – Cheptel disponible	– Respect de la période de vaccination – Sensibiliser et organiser les producteurs

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
Faible production agricole	– Existence des Ouadis – Existence des structures d'appui au développement – L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture	– Renforcement du système d'appui à la production agricole – Sensibiliser et former les producteurs en techniques moderne de production agricole	– Augmenter la production agricole
Insuffisance de pâturage	– Existence de bétail – Existence de service d'élevage dans le canton.	– Diversification des sources d'alimentation de bétail – Promotion et diffusion des techniques de production et de conservation de foin	– Assurer la disponibilité en aliment de bétail
Maladie des bovins et petits ruminants fréquents	– Faible niveau d'encadrement des éleveurs – Faible revenu des éleveurs	– Sensibilisation et renforcement des capacités des éleveurs – Renforcement du système d'appui à la production animale	– Améliorer la santé des bovins et des petits ruminants

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Disparition de certaines espèces fauniques et halieutiques	Tous les villages du canton	– Coupe abusif des bois – Faible pluviométrie – Inorganisation des populations – Avancée du désert – Braconnage	– Perte de patrimoine écologique du canton – Baisse de la biodiversité	– Existence de certaines espèces fauniques et halieutiques – Existence d'une inspection forestière départementale	– Promouvoir une politique communautaire de gestion des ressources naturelles – Sensibiliser les populations sur la gestion des ressources naturelles
Ensablement des ouadis	Tous les villages du canton	– Erosion hydrique et éolienne – Coupe abusive des arbres – Faible et mauvaise	– Réduction des superficies cultivables – Baisse de la production agricole	– Disponibilité des ouadis – Main d'œuvre disponible	– Protéger les Ouadis contre l'ensablement – Sensibiliser et organiser les populations en

		pluviométrie – Inorganisation des populations	– Insécurité alimentaire		technique de reboisement
--	--	--	--------------------------	--	--------------------------

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Disparition de certaines espèces fauniques et halieutiques	– Existence d'une loi N°14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement – Existence d'une inspection forestière départementale – Existence de sites propices au développement des espèces halieutiques et fauniques dans le canton	– Développement d'un mécanisme de gestion durable des ressources naturelles à travers la préservation des espèces rares	– Assurer la protection des espèces sauvages
Ensablement des ouadis	– Disponibilité de la main d'œuvre – Existence d'une loi N°14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement	– Sensibilisation et mise en œuvre des actions de préservation des ouadis	– Réduire l'ensablement des ouadis

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenus de la population	A l'échelle cantonale	– Faible production agricole – Peu de diversification d'activités génératrices de revenus	– Nombre élevé des ménages vulnérables – Exode rural	– Engouement des populations pour mener les AGR – Environnement favorable pour le petit commerce – Existence d'un marché hebdomadaire	– Faciliter l'accès aux établissements de micro crédit – Promouvoir les activités génératrices de revenus

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu des populations vulnérables	– Engouement des populations pour mener les AGR – Demande est grande que l'offre – Présence d'un marché hebdomadaire.	– Diversification des sources de revenus – Promotion des AGR au profit des groupes de personnes vulnérables	Augmenter le niveau de revenu de populations

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire dans le canton	A l'échelle cantonale	– Insuffisance en personnel qualifié – Insuffisance en infrastructures sanitaire – Faible revenu de la population	– Faible taux de fréquentation des centres de santé – Utilisation de plus en plus des produits pharmaceutiques d'origine et de qualité douteuse – Complications Gynéco-obstétricales chez les femmes à termes, mortalité infantile.	– Présence d'un district sanitaire à coté de chef-lieu du canton – Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire – Existence de la population du canton.	– Construire et équiper les bâtiments de centre de santé. – Affecter un personnel qualifié – Mettre à la disposition de la population des produits de qualité et d'accès facile
Faible accès des populations à l'eau potable	A l'échelle cantonale	– Insuffisance de point d'eau potable à travers le canton – Manque des forages dans certains villages de canton – Mauvais entretien de forages existants – Absence de comité de gestion	– Consommation des eaux des puits ouverts – Maladies diarrhéiques – Plusieurs temps consacré à la recherche d'eau potable par les femmes. – dispute entre les femmes au tour de point d'eau.	– Nappe Phréatique peu profonde – Volonté d'apporter une contribution locale à la réalisation des infrastructures d'eau potables. – Présence d'artisans réparateurs privés de forage dans la sous-préfecture et le canton	– Doter les villages de points d'eau potable – Structurer et organiser les populations en matière de maîtrise d'ouvrage hydraulique.

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture sanitaire	– Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire – Existence des populations vulnérables.	– Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration des infrastructures, en personnel qualifié et produits de qualité.	– Améliorer la couverture sanitaire
Faible accès à l'eau potable	– Nappe Phréatique peu profonde – Contribution locale disponible – Présence des artisans réparateurs des forages dans la sous-préfecture.	– Renforcement du système d'adduction d'eau et en infrastructures hydrauliques villageoise	– Renforcer le système d'hydraulique villageoise en vue d'assurer l'approvisionnement en eau potable dans le canton – Améliorer l'accès à l'eau potable de la population du canton.

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaises conditions d'apprentissage dans les écoles primaires	A l'échelle cantonale	– Infrastructures construits en matériaux non durables – Insuffisance de mobiliers scolaires – Insuffisance de manuels scolaires et matériels didactiques – Manque d'organisations des parents d'élèves – Insuffisance des enseignants qualifiés – Ignorance des parents sur la nécessité de l'instruction de leur progéniture	– Programme scolaire non épuisé – Période scolaire restreinte – Baisse de niveau – Nombre élevé de personnes analphabètes – Baisse de taux de fréquentation. –	– Politique nationale en faveur de l'enseignement primaire – Présence de cadres et hommes politiques dans le département – Nombre important d'enfants à l'âge d'aller à l'école – Présence d'une inspection départementale de l'éducation nationale base à Ngouri	– Recruter et former les maîtres communautaires – Faire un plaidoyer auprès de l'inspection de l'enseignement en vue d'obtenir des instituteurs supplémentaires – Construire et équiper les bâtiments de salles de classe. – Instaurer les cantines scolaires pour améliorer le taux de fréquentation des classes

Déperdition scolaire élevé	A l'échelle cantonale	– Désintéressement des parents à la scolarisation de leurs progénitures – Mariage précoce chez les jeunes filles – Pesanteurs socioculturelles – Absence de cantine scolaire	– Nombre élevé d'analphabètes dans le canton – Exode rural en croissance – Oisiveté et délinquance en forte augmentation – Consommation abusive de stupéfiant (Tramazol) par les jeunes du canton	– Existence des enfants en âge de scolarisation – Existence des écoles	– Lutter contre les pesanteurs socioculturelles par des campagnes de sensibilisation auprès des parents et des chefs religieux
Faible développement du sport et de la culture	A l'échelle cantonale	– Méconnaissance de la valeur du sport et de la culture – Pesanteurs socio culturelles – Absence d'infrastructures sportives et culturelles	– Temps libre consacre aux promenades inutiles et a la délinquance	– Existence de jeunes – Existence d'une organisation de jeunes – Engouement des jeunes à pratiquer le sport et la culture	– Lutter contre les pesanteurs socioculturelles par des campagnes de sensibilisation auprès des parents et des chefs religieux – Doter le canton d'infrastructures sportives et culturelles

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaises conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires	– Existence d'une politique nationale en faveur de l'enseignement primaire – Présence de cadres et hommes politiques du département – Nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école	– Renforcement du système éducatif à travers le nombre d'infrastructures, des manuels didactiques, d'un personnel qualifié et une forte implication des parents	– Améliorer les conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires
Déperdition scolaire élevé dans les écoles primaires du canton	– Existence d'enfants à l'âge de scolarisation – Existence de l'inspection départementale de l'éducation nationale et d'une inspection	– Sensibilisation et accompagnement des parents en faveur de l'enseignement primaire	– Réduire la déperdition scolaire dans les écoles primaires

	d'enseignement primaire		
Faible développement du sport et de la culture	– Existence de jeunes – Existence d'une organisation de jeunes	– Créer un cadre propice pour la pratique du sport et les activités culturelles	– Assurer le développement du sport et de la culture

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Marginalisation des couches vulnérables	A l'échelle du canton	– Pesanteurs socio culturelles – Poids coutumier	– Sous information – Accès limité aux moyens de production – Faible revenu	– Forte proportion de femmes et de jeunes	– Sensibiliser la population – Promouvoir des activités génératrices au profit des groupes défavorisés
		– Mauvaise condition de matériels de travail – Concentration de travaux domestiques sur la femme – Manque d'encadrement	– Faible implication de femmes dans les activités génératrices de revenus – Epuisement physique et morale de la femme	– Présence de structures d'appuis conseil (SODELAC, CENTRE SOCIAL, ONG etc.).	– Dotation en moulin communautaire – Promouvoir l'accès de femmes aux ressources naturelles (énergie renouvelable).
		– Manque de suivi aux activités des femmes – Méconnaissance de l'existence de structures d'appuis conseil – Marginalisation de femme et autre couche vulnérable.	– Dépendance économique – Mauvaise adaptation socio-économique (changement de vie). – Augmentation de nombre de personnes diminuées – Mauvaise condition de vie scolaire et sanitaire de leurs enfants.	– Politique nationale de la protection sociale – Existence des organisations paysannes féminines	– Favoriser l'accès de la femme et d'autre couche défavorisée au système financier pour développer les AGR. – Renforcer la capacité de couche défavorisée par la formation en entrepreneuriat.

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Nombre croissant d'enfants malnutris dans le canton	– Forte proportion de femmes et de jeunes	– Conscientisation de la population et diversification des sources de revenu	Réduire de façon significative le nombre d'enfants malnutris

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Peu de transparence dans la gestion des ressources au sein des organisations de producteurs	A l'échelle du canton	– Mauvaises gestion des ressources communes	– Mécontentement et dislocation des OP	– Les OP existent – Présence des partenaires d'appui au développement – Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC	Promouvoir une gestion démocratique des ressources au sein des organisations de producteurs

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Peu de transparence dans la gestion des ressources au sein des organisations de producteurs	– Les OP existent – Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC	– Instauration d'une bonne gestion efficace, démocratique et transparente au sein des organisations de producteurs	– Rendre transparente la gestion des ressources des organisations de producteurs

2.8. Synthèse de diagnostic du canton Baderi

Le diagnostic des conditions de vie socioéconomique et les besoins des populations du canton Baderise traduisent par une problématique de développement à laquelle le PDL devrait apporter des éléments de réponse.

↳ **Domaine agriculture, élevage et artisanat**

Plus de 99% de la population du canton est rurale et l'économie locale est dominée par les secteurs agro pastoraux (agriculture, élevage, artisanat). Le diagnostic renseigne que ces secteurs sont faiblement développée et ce pour diverses contraintes :

- Faible niveau d'organisation et d'encadrement des agro éleveurs ;
- Présence récurrente des ennemis de cultures ;
- Faible et mauvaise répartition des pluies ;
- Faible niveau d'équipements agricoles ;
- Accessibilité aux intrants agricoles très limité ;
- Faibles moyens techniques et insuffisance de personnel pour assurer une bonne couverture de la santé animale ;
- Récurrence de certaines maladies ;
- Absence d'infrastructures et équipement d'appui à la production animale.
- Difficulté d'accès aux matières premières

↳ **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**

L'environnement physique est très dégradé, confronté aux phénomènes de changement climatique et de l'avancée du désert. Les quelques ressources naturelles existantes sont menacées :

- Par absence de règles consensuelles de gestion ;
- A cause de la récurrence de la coupe abusive des arbres ;
- Suite aux mauvaises pratiques agropastorales mises en œuvre par la population ;

↳ **Domaine économie**

L'économie du canton dépend fortement des productions issues de l'agriculture, l'élevage et de l'artisanat. Cependant sa dynamisation est handicapé par :

- L'absence d'infrastructures économiques et marchandes ;
- L'absence d'idée entrepreneuriale ;
- Une faible capacité organisationnelle des acteurs ;

↳ **Domaine santé, eau potable et assainissement**

L'accès des populations à un soin de qualité et à l'eau potable est réduit. Le diagnostic a permis de relever des insuffisances liées à :

- L'éloignement de certains centres de santé ;
- Une insuffisance en personnel soignant qualifié dans les centres de santé ;
- Une insuffisance et une mauvaise répartition des installations hydrauliques ;
- L'absence d'installations d'hygiène dans les ménages et lieux publics

↳ **Domaine éducation, Jeunesse, culture et sport**

Le diagnostic renseigne sur l'existence de 12 écoles réparties dans 12 villages du canton avec un dispositif de 8 salles de classe en dur, 14 en potopoto et 5 en hangars qui doivent contenir 1370 élèves, soit 50,7 élèves /classe. Ce qui veut dire que les hangars ne peuvent pas contenir ces effectifs. De manière globale, ce domaine souffre :

- D'un faible taux de fréquentation des enfants à l'école suite aux pesanteurs socio culturelles ;
- D'un environnement scolaire peu favorable pour un enseignement de qualité (salle de classe en hangar, insuffisance de tables bancs, absence de forage d'eau potable et de latrines au sein des établissements)
- D'un faible effectif du personnel enseignant dont certain faiblement qualifié ;
- De l'inexploitation du patrimoine culturel suite d'ignorance et des pesanteurs socio culturelles;

↳ **Domaine affaires sociales et genre**

L'épanouissement chez les femmes et les autres groupes défavorisés entravé par :

- L'inaccessibilité aux informations et une faible implication des femmes aux actions de développement ;
- Un faible appui aux initiatives prometteuses ;
- Un faible niveau organisationnel.

↳ **Domaine gouvernance et paix**

Le canton peine à organiser et piloter son développement à cause de l'absence d'une structure locale de coordination légitime et dynamique. Les résultats du diagnostic révèlent que les associations et organisations existantes sont handicapées par :

- Méconnaissances des règles élémentaires régissant le bon fonctionnement des organisations ;
- Une faible organisationnelle, technique et managériale ;
- Une faible capacité d'autofinancement.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

La détermination des grands axes de développement contenu dans ce PDL s'inscrit dans les objectifs du millénaire pour le développement ainsi que le Plan National de Développement.

Les concertations cantonales ont donc permis aux représentants des groupes de villages de s'interroger sur les perspectives de développement à partir des problématiques et enjeux de développement issus du diagnostic. Ce questionnement concerté a permis de définir à partir des problématiques de développement quelques axes sur lesquels le canton peut s'appuyer pour favoriser le développement souhaité.

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Agriculture, Elevage	Faible production agricole Insuffisance de pâturage Maladies de bétail et de petits ruminants	– Renforcement du système d'appui à la production agropastorale – Sensibilisation et renforcement des capacités des agropasteurs – Promotion et diversification des sources d'alimentation des bétails	– Aménagement, protection et mise en valeur des ouadis – Installation d'un château d'eau et un abreuvoir – Construction d'un parc de vaccination – Construction d'une pharmacie vétérinaire – Aménagement d'une aire d'abattage – Formation d'auxiliaires d'élevage
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation des ressources naturelles par les phénomènes naturels et les mauvaises pratiques d'exploitation	– Disparition de certaines espèces fauniques et halieutiques – Ensablement des ouadis	– Installation d'une mini pépinière villageoise – Reboisement des sites dégradés – Sensibilisation de la population sur la nécessité de la protection des RN
Economie	Faible revenu des populations	– Diversification des sources de revenu – Promotion des AGR au profit des groupes de personnes vulnérables	– Aménagement de marché – Dotation des organisations féminines en moulins à céréales – Construction d'une aire d'abattage
Santé-Eau potable-Assainissement	Faible couverture sanitaire Faible accès à l'eau potable	Renforcement du système sanitaire par une multiplication des infrastructures, en personnel qualifié et en infrastructures d'hydraulique villageoise	– Création de centre de santé – Formation des agents de santé – Sensibilisation de la population pour la fréquentation des CS – Construction de bâtiment de centre de santé équipé – Renforcement du système d'adduction d'eau existant – Installation de forage équipé de PMH
Education-	Mauvaises	Renforcement du	– Création d'école

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Jeunesse- Culture- Sport	conditions d'études et d'enseignement dans les écoles primaires	système éducatif	– Construction, et équipement d'un bâtiment de 3 salles de classe – Inciter la population à participer au cours d'alphabétisation – Construction et équipement de bibliothèque – Sensibilisation des parents à encourager les enfants à aller à l'école – Construction d'un centre culturel et doter d'équipements – Aménagement d'un terrain de football
Affaires sociales- Genre	Faible épanouissement chez les femmes et d'autres groupes défavorisés	Soutien aux initiatives des groupes défavorisés en vue de créer des conditions favorables à leur épanouissement	– Dotation des organisations féminines en moulin
Gouvernance-Paix – Sécurité	Mauvaise gestion des biens communs	Promotion d'une gouvernance participative au sein des organisations du canton et de leurs moyens d'actions	– Diffusion du plan de développement local – Sensibilisation de la population sur l'utilité d'une mobilisation des ressources locale pour la mise en œuvre des actions – Structuration et formation des organisations à la bonne gouvernance

IV. PLAN D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS DU CANTON BADERI

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Aménagement, protection et mise en valeur 07ouadis pour assurer la sécurité alimentaire dans le canton	7	Igra ; Deyla ; Birengame ; Kerimarome ; Adjikoley ; Loli ; Gouria	CCD	7 500.000	10%	Année1
2. Installation d'un château d'eau et un abreuvoir	5	Baderi, Deyla, Watta, Fori, Gouria Konari	CIVD et le groupement SIRI	65.000.000	10%	Année1
3. Construction de parc de vaccination	1	Gouria	Groupement HGF	10 000 000	15%	Année3
4. Construction d'une pharmacie vétérinaire communautaire	1	Baderi	CCD et Groupement SIRI	10.000.000	15%	Année1
5. Formation des auxiliaires d'élevage équipé de kit	2	Gouria, Baderi	Groupement des éleveurs et le CCD	1 500 000	PM	Annee1
6. Elevage de petits ruminants	1	Baderi	Association des handicapés du département de Wayi	3 000 000	12%	Année1
7. Production des cultures maraîchères	1	Boutou	Groupement Tchika Kili	1 000 000	10	
Sous total 11				404 500 000		

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Installation d'une mini pépinière villageoise pour la production des plants afin de fixer les dunes de sable et des ravins.	13	Baderi ; Ngourtou ; Igra, Deyla ; Kouri ; Watta ; Birengame ; Fori Gouria ; Tongo : Kerimarome, Adjikoley, Sagardari.	Comité inter villageois de développement (CIVD)	1250000	MO	Année2
2. Reboisement des sites dénudés.	52	Villages	Comité inter villageois de développement (CIVD)		MO	Année1
3. Sensibilisation de la population sur la nécessité de la protection	13	Groupe de villages	Association de jeunes pour le développement	150000	MO	Toutes les

des RN		du canton Baderi		années
Sous total 2			18 200 000	

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Aménagement de marché	1	Watta	Comité de marché	50.000.000	10%	Année1
2. Construction d'une aire d'abattage des animaux.	1	Baderi	Groupe des bouchers	10.000.000	10%	Année1
3. Développer la vannerie	1	Baderi	Groupe féminin Nguéri Hamssou	1 500 000	10%	
4. Développer la poterie		Baderi	Groupe Nguéri Ké	1 500 000	10%	
Sous-total 3				63 000 000		

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création de centre de santé	1	Entre Igra Guidi, Igra Fité et Igra Yalaye	Les chefs des villages de la Localité.			Année1
2. Construction d'un bâtiment de centre de santé équipé.	4	Tongou, entre (Igra Guidi, Igra Fité et Igra Yalaye)	Comité inter villageois de développement	50.000.000	10%	Année2
3. Formation des agents de santé	4	Tongou, entre (Igra Guidi, Igra Fité et Igra Yalaye)	CCD	1500000		Année1
3. Implantation de forage équipé de PMH	5	Boutto Guidi ; Bolatokoley ; KoleyFourchouloum,IgraGuidi, Forrikebir ; Igra Boutou	Comité inter villageois de développement	1.500.000	7%	Année1
4. Réparation de forage équipé de PMH	34	Baderi (6) ; Wall1(1) ; Wal2(2) ; Igra moussoudou(1) ; Guidi(1) ; Fouri(1), keleri(2) ; Watta(2) ; Gueleri(1) ; Tongou1(1) ; Gouria1(2) ;Kouri(2) ; Sagardari(2), Wall(1), Matalaye ; Ngourtoukerressia(1), NgourtouKollo(1) ;Kerrimarome(6), Mourtou(1)	Comité inter villageois de développement	1 250 000	10%	Année2
5.Renforcement du système d'adduction d'eau potable	2	Ngourtou et Forrikebir	Comité inter villageois de	1250000		Année1

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
existant			développement			
Sous-total 4				258 500 000		

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création d'une école	2	Baderi ;Loli	Les autorités villageoises	-	-	Année1
2. Construction et équipement d'un bâtiment de 3 salles de classes	3	Igra Guidi : Kouri 2 ; Adjikoley	APE	55.000.000	10%	Année1
	4	Forrikebir, Tongou, Kerimarome, et Sagardari	APE	55 000 000		Année2
	2	Deyla ; Watta	APE	55 000 000	10%	Année3
	2	BADERI, Loli		55 000 000	10%	Année4
3. Construction et équipement d'une bibliothèque	1	Baderi	CCD	47.766.500	5%	Année1
4. Sensibilisation des parents à encourager leurs enfants à poursuivre les cours	13	Par groupe de villages	Association des jeunes canton Baderi	300000		Toutes les années
5. organisation des séances d'alphabétisation des adultes	13	Par groupe de village		750000		Toutes les années
6. aménagement de terrain de football	3	Baderi, Ngourtou, Deyla, Watta, Kerimarome	CIVD	10 000 000	5%	Année1
Sous total 5				696 416 500		

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Développer le petit commerce	1	Baderi	Groupeement féminin Yanfana	1 500 000	15%	Année 1
	1	Baderi	Groupeement Halhaïrom	1 500 000	10%	Année1
	1	Baderi	Groupeement féminin Yam Djal et Warre	1 500 000	10%	Année1
	1	Baderi	Groupeement féminin ADALA	1 500 000	10%	Année1
	1	Baderi	Groupeement femmes veuves et orphelin	1 500 000	10%	Année2
	1	Baderi	Groupeement féminin Al Chiffe	1 500 000	10%	Année2
	1	Baderi	Groupeement féminin Wal Faïde	1 500 000	10%	Année2
2. Sensibilisation pour l'utilisation des produits locaux riches en protéines	1	A l'échelle du canton	Association des jeunes du canton Baderi	1500000	PM	Année1
3. Installation de moulin	4	Baderi, Ngourtou, Watta, Gouria	Association des handicapés du département de Wayi	1 500 000	10%	Année1
	1	Deyla	Groupeement féminin SAADA	1 500 000	10%	Année1
4. Production des cultures maraîchères	1	Baderi	Groupeement made kourorom	1 500 000	10%	Année2
	1	Boutou	Groupeement Mada Kilia	1 500 000	10%	Année2
	1	Baderi	Groupeement Sossi	1 500 000	10%	Année2
Sous-total 6				24 000 000		

4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation des séances d'ICE sur l'utilité d'une mobilisation des ressources locales	39	Dans 13 groupes de villages	CCD	1250000	PM	Année1
2. Formation des acteurs en techniques de montage de micro projets	4	Baderi	CCD	1500000	PM	Année1
3. Formation des organisations en technique de gestion, managériales et à la bonne gouvernance	4	Baderi	CCD	1 500 000	PM	Année1
Sous total 7				60 75000000		
TOTAL				1 525 366 500		

V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le PDL du canton Baderi est élaboré avec une forte implication de tous les groupes socio professionnels. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Cependant, pour garantir un succès dans la réalisation des projets, le CCD en tant qu'organe chargé de piloter les actions de développement du canton doit définir une stratégie et un mécanisme de mise en œuvre et pilotage. L'ensemble de ces outils doit prendre en compte : Le renforcement des capacités des organes locaux ; Le plan de travail annuel ; la mobilisation des ressources financières et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan.

5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions

La réalisation de certains projets priorités nécessitent des moyens qui sont au-delà des capacités en ressources locales. Unanimentement, la population a retenu deux options qui faciliteront la mobilisation des ressources :

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources. Un apport non négligeable est attendu des ressortissants du canton de la diaspora.

Quant aux ressources externes, deux moyens seront utilisés :

- la diffusion du résumé du PDL en format papier ou bien sur internet
- le plaidoyer des acteurs locaux et autres élus de la circonscription lors des rencontres régionales et nationales pour attirer les investissements bailleurs de fonds et de l'Etat.

Ceci permettra d'obtenir des ressources additionnelles à celles qui seront mobiliser localement.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le renforcement des capacités des membres du CCD et des CIVD est nécessaire pour permettre aux membres de CCD de jouer pleinement le rôle qui est le leur. Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre le CCD à mieux piloter la mise en œuvre des actions. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée.

Le CCD entend dans ce cadre élaborer un planning annuel sur la base du plan d'action du PDL. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées. Le CCD va aussi se doter d'un outil simplifié de suivi et d'évaluation. Ce système de suivi et d'évaluation basé sur le plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL : MARS 2015 A FEVRIER 2016

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
Aménagement, protection et mise en valeur de 07 Ouadis pour assurer la sécurité alimentaire dans le canton.	Igra, Deyla, Birengame, Kerimarom, Adjikoley, Loli et Gouria	CCD	1.200.000	10%	90%		Année 1	
Installation d'un château d'eau et un abreuvoir.	Baderi, Deyla, Watta, Fori, Gouria konari	CIVD et le groupement SIRI	65.000.000F	10%	90%		Année 1	
Construction d'une pharmacie vétérinaire communautaire.	Baderi	CIVD et le groupement SIRI	10.000.000	5%	95%		Année 1	
Reboisement des sites dénudés	Echelle cantonale	CIVD		Main d'œuvre locale			Année 1	
Sensibilisation de la population sur la nécessité de la protection des RN	13 groupes de villages	CCD		Main d'œuvre locale			toutes les années	
Aménagement de marché.	Watta	Comité de marché	50.000.000	10%	90%		Année 1	
Implantation d'un moulin à mil	Deyla	Groupement SAADA	2.500.000	10%	90%		Année 1	
Construction d'une aire d'abattage des animaux	Baderi	Groupement des bouchers	10.000.000	10%	90%		Année 1	
Création d'un centre de santé	Entre Igra Guidi, Igra Fité et Igra Yalaye	Les chefs de village de la localité					Année 1	
Formation des agents de santé	Tongou, Entre Igra Guidi, Igra Fité et Igra Yalaye.	CCD					Année 1	
implantation des forages équipés de PMH	Boutto Guidi, Bolatokoley, Koley Fourchouloum, IgraGuidi, Forrikebir	Comité inter villageois de développement	1.500.000	7%	93%		Année 1	

5. Renforcement du système d'adduction d'eau potable existant	Ngourtou et Forri kebir	CIVD						
Création d'une école	Baderi et Loli	Les chefs de village de la localité.					année 1	
Construction et équipement d'une bibliothèque	Baderi	CCD	50.000.000	5%	95%		année 1	
. Sensibilisation des parents à encourager leurs enfants à poursuivre les cours	13 groupes de villages	CCD					Toutes les années	
organisation des séances d'alphabétisation des adultes	13 groupes de villages	CCD					Toutes les années	
aménagement de terrain de football	Baderi, Ngourtou, Deyla, Watta, Kerimarome	CIVD	10.000.000	5%	95%		année 1	
Sensibilisation pour épanouir les couches vulnérables	Echelle cantonale	CCD					année 1	

CONCLUSION

L'élaboration du plan de développement du canton Baderi résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. La priorisation et la formulation des actions sont faites sur la base des capacités réelles des populations pour soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Les actions sont formulées en conformité aux objectifs du millénaire pour le développement et la vision du plan national de développement.

La population du canton est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

Annexe 1 : Demande d'appui à l'élaboration du plan de développement local

Republique du Tchad
Région du Lac
Département de Wayi
Sous-préfecture de Ngouri
Canton NGOURI-BABERI
Ref N°:.

Unité Travail - Progrès

NGOURI-BABERI le 18/07/2013

Le Chef de Canton de Ngouri-Baberi

Au

Coordonnateur de SOS SAHEL
S/c projet Wayi à Ngouri

Objet: Demande d'appui
à l'élaboration du PDL

Monsieur,

Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le 18 juillet 2013 par l'équipe du projet Wayi, la population du dit Canton, en mon nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS SAHEL pour l'accompagner à l'élaboration de son plan de développement local.

Espérant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le coordonnateur, l'expression de notre très haute considération.

Pour la population
Le Chef de Canton



Annexe 2 : Calendrier du processus d'élaboration du PDL

Activités	Lieu	Dates	Nombre de participants	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Baderi	17 juillet 2013	99	1
Réunion d'information dans chaque village				
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages	au sein de chaque groupe de villages	19 août au 4 septembre 2013.		
Mise en place des comités inter villageois de développement et désignation d'animateurs locaux volontaires	au sein de chaque groupe de villages		1	
Formation des animateurs locaux volontaire et des membres du comité local de suivi	Ngouri	11 au 13 septembre 2013	3	
Collecte de données de base sur le canton	Tous les villages du canton	16 septembre au 4 octobre 2013		
Diagnostic participatif par groupe de villages	par groupe de villages	04 Octobre au 14 novembre 2013	11	
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Baderi	20 au 21 novembre 2013.	2	
Travaux en commission thématique	Ngouri	13 au 24 janvier 2014	12	
Restitution des résultats des travaux en commission thématiques	par groupe de villages	31 janvier au 10 février 2014.	11	
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Baderi	24 et 25 septembre 2014	2	
Rédaction du PDL et finalisation du PDL	Ngouri	A partir du 26 septembre 2014		

Annexe 3 : Liste des membres du comité cantonal de développement/canton Baderi

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Abakar Oumar Mousseye	Président	99202276
02	Ahmat Mbodou	Vice Président	99291466
03	Kerim Mbodou Ali	SG	99773206
04	Adam Ali Mahamat	SGA	63100914
05	Ali Abba Mahamat	Trésorier général	99616204
06	Abdramane Mahamat Nour	Trésorier G A	99540204
07	Alhadj Abdoulaye Abakar	Conseiller	99114824
08	Alhadj Abakar Abdoulaye	Conseiller	99279232
09	Alhadj Moussa Issaye	Conseiller	99635995

10	Abakar Oumar Maouloud	Chargé de matériels	99342394
11	Abakar Alhadj Abakar	Chargé de matériels adjoint	99398894
12	Alhadj Adam Poh	Commissaire aux comptes	99170332
13	Mbodou Moussa Brahim	Commissaire aux comptes	99133924

Annexe 4 : liste des animateurs locaux volontaires

Nom et prénoms	Groupe de villages d'appartenance	Village de résidence	numéro de téléphone
Abakar oumar maoulloud	1	Ngouri Baderi	99342394
Adoulaye Adam	2	Ngourtou1	99498210
Abdoulaye Sadi	3	Igra kouloula	99417040
Mbodou Keffire	4	Deyla A	99417022
Abdelkerim Abdoulaye	5	Seythiri	90756250
Mal Homo	6	Watta 1	
Mahamat Souleyman	7	Wale1	99717089
Moussa Mahamat	8	Fouri	99231020
Mahamat Mallaye	9	Matalaye	91700447
Abdramane Abakar	10	Tongo2	99720009
Djidda Mahamat Ali	11	Kerimarome	95189863
Adam Idriss	12	Adji Koley	99243449
Hassan Ousman	13	Sagardari	99898349

Annexe 5 : Membres des commissions thématiques

Commission Gestion des ressources naturelles et Agriculture

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Khamis Bonnodjou	Technicien agricole	Chef de zone Sodelac	62412434
Abakar Mbodou Mbodoumy	Agent forestier	Chef de cantonnement forestier	
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet	Membre du CCD	
Mahamat Waliya		Personne ne ressource	99780552
Maï Hassane Boukar	Diplômé au chômage		99149101
Adam Maï			99211166
Ali Haggari			
Al hadj Moustapha			99416969
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Commission santé, eau et assainissement

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Mbaïhinta Nadji Jöel	Responsable du centre social	Centre social de Ngouri	99412419
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet		
Malloum Ali			
Maï Hassane Boukar	Diplômé au chômage		99149101
Mbodou Maï			93999938
Moustapha Djibrine Adam			99169865
Mahamat Waliya			99780552
Adam Maï			
Abakar oumar Mousseye			
Ali Haggari			
Adam Moustapha			99416969
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Commission éducation, Culture, jeunesse et sport

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Mahamoud Issaka	instituteur	Responsable CFC Ngouri	99291979
Mbodou Sité			99628136/ 66628136
Malloum Ali			93999938
Maï Hassane Boukar			99149101
Mahamat Waliya			99780552
Adam Maï			99211126
Abakar Oumar Mousseye			99202276
Ali Haggari			99835372
Adam Moustapha			99416969

Commission élevage

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Adoum Togoï	Chef de poste vétérinaire	Poste vétérinaire de Ngouri	99287825
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet		99628136/ 66628136
Ali Haggari			99835372
Abakar Mollo			99665567
Mbodou Chou Ali	Boucher		99665567
Abdoulaye Mahamat			93121685
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Annexe 6 : Calendrier des travaux en commission thématique

Dates	Domaines	Durée
Du 13 au 15/01/2014	Agriculture GRN	3 jours
Du 16 au 19/01/2014	Santé/Hydraulique/Action sociale	3 jours
Du 20 au 22/01/2014	Education/Culture jeunesse sport	3 jours
Du 23 au 24/01/2014	Elevage	3 jours
Du 25 au 26/01/2014	Economie	2 jours